L'Etat supprime les aides au maintien de l'agriculture bio

Le ministre de l'agriculture recentre les aides sur le soutien aux nouveaux producteurs, provoquant l'incompréhension de la filière.

...

« Nous allons, dès 2018, recentrer les budgets disponibles sur le financement des nouveaux contrats d'aide à la conversion », a déclaré M. Travert. Sachant que le soutien aux agriculteurs se décline en deux formes de subsides, une aide à la conversion et une autre au maintien. La première accompagne la période de transition de trois ans pendant laquelle l'exploitant voit ses rendements chuter et est payé à un prix intermédiaire. La seconde prend le relais, après la certification, pour consolider le nouveau modèle économique de la ferme.

...

En choisissant de ne plus soutenir les aides au maintien, l'Etat est en accord avec le syndicat agricole FNSEA. « Il y a un arbitrage à faire entre aide à la conversion et aide au maintien. La priorité, c'est l'aide à la conversion. Pour l'aide au maintien, nous pensons que c'est au marché de prendre le relais », affirmait Jérôme Despey, secrétaire général de la FNSEA, en juillet. Une position soutenue par Pascal Viné, directeur général de Coop de France, l'organe représentatif de la coopération agricole française. « Il faut que le marché rémunère le bio. Il serait bien qu'il n'y ait plus une aide au maintien spécifique. »

Pour la FNAB, « la suppression des aides au maintien est un déni des services environnementaux rendus à la collectivité par la bio ». Elle s'interroge également sur l'ambition politique pour l'agriculture bio, alors que M. Travert a fixé un objectif de 8 % des surfaces agricoles utiles en bio d'ici à 2020, contre 6,5 % actuellement. La FNAB estime que l'Etat doit se fixer un « objectif ambitieux d'être le premier pays bio d'Europe avec 20 % des surfaces agricoles utiles bio en 2022 ».

M. Travert a rappelé qu'il avait suggéré qu'un « fonds privé puisse être mis en place pour venir financer des projets de développement et de structuration des filières bio » et qu'il attendait « des travaux des états généraux de l'alimentation des propositions concrètes et responsables ».

••

 $https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/09/22/l-etat-supprime-les-aides-au-maintien-de-lagriculture-bio_5189584_3234.html\\$